

Industrie automobile

La tutelle muscle son dispositif de contrôle

- Un nouveau laboratoire d'essais industriels sur les véhicules et composants automobiles

- La plateforme renforcera l'offre technique du Cetiev

LE ministère chargé du Transport renforce son dispositif d'essais techniques industriels destiné au secteur automobile. La tutelle vient de lancer le projet d'un nouveau laboratoire national d'essais sur les véhicules, leurs éléments et leurs accessoires. «La réalisation et l'exploitation du site devraient se faire dans le cadre d'un partenariat public-privé», explique-t-on auprès de la tutelle, à l'instar des structures existantes. Les études préalables sont déjà mises en chantier. L'objectif est évidemment de remettre les pendules à l'heure sur ce terrain après plusieurs polémiques et controverses visant les missions d'exécution des homologations et des tests industriels sur les produits du secteur automobile d'une part, et le contrôle d'usage du parc



Sur le segment du parc roulant, la tutelle vient de lancer un appel à concurrence pour 192 nouveaux projets de centres de contrôle technique (Ph. L'Economiste)

roulant d'autre part. Pour les professionnels, il s'agit surtout, avec ce projet, de renforcer le réseau d'organismes de contrôles et d'études techniques mis à la disposition des industriels locaux du secteur. Cela, en perspective de la montée en régime des activités de Renault Maroc et le démarrage imminent chez Peugeot-PSA sur son site de Kenitra. La plateforme en projet sera

également mise à profit du Centre national d'essais et d'homologation (CNEH), implanté à Casablanca.

Cet organisme public collabore déjà avec le Centre technique des équipements pour véhicules (Cetiev), un autre établissement public-privé, empêtré récemment dans une polémique mettant aux prises le

management du centre et les importateurs de vitrage. Regroupés au sein de l'Association des professionnels de vitrage automobile, ces derniers sont montés au créneau pour dénoncer une accentuation des contrôles techniques qui a mené à une série de «non-conformités». Le centre technique a répliqué en révélant qu'au moins 2/3 des pièces de rechange mises en circulation

sur le marché local seraient d'origine douteuse. Le vitrage n'est pas le seul concerné. Plaquettes et disquettes de frein, pneus et câbles sont aussi concernés. Une circulaire du ministère chargé du Transport rend obligatoire, depuis mai dernier, le passage au contrôle de conformité du Cetiev de toutes les pièces de rechange importées.

Ce nouveau laboratoire va également renforcer les moyens techniques du CNEH. Le centre est le bras armé de l'Etat, depuis plusieurs années, chargé de la remise à niveau des centres de contrôle technique du parc roulant. Ce segment de l'activité compte déjà 4 principaux réseaux regroupant 391 centres de contrôle technique en exploitation ou en cours de construction répartis sur tout le territoire national. Ces établissements exploitent 772 lignes de contrôle technique des véhicules légers et 208 lignes de contrôle technique des poids lourds. □

Safall FALL

*Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com*